

A envoyer à :

Bulletin individuel d'inscription
PELERINAGES DIOCESAINS DE CAMBRAI
174 rue Léopold Dusart – 59590 RAISMES
☎ 03.27.38.12.62 - ✉ pelerinages.cambrai@nordnet.fr
Opérateur de voyages n°IM059110015

PELERINAGE A POITIERS
Du 16 au 20 septembre 2019

Prix du pèlerinage par personne en chambre double : **600 €**

Supplément chambre individuelle : **144 €**

M–Mme–Père–Sœur - Nom (en majuscule) :
Prénom :
Date de naissance : Lieu
Adresse :
CP Ville :
Tél. fixe : Tél. portable :
E-mail :
Nom de la personne à prévenir en cas d'urgence
Tél. fixe : Tél. portable :

Vous souhaitez prendre le car au départ de : Cambrai Raismes
(cocher la case souhaitée)

HEBERGEMENT

Désire une chambre individuelle avec supplément **à régler avec l'acompte**
 Accepte de partager avec
(Attention : Si personne ne peut finalement partager votre chambre, le supplément chambre individuelle sera facturé)

SANTE

Souffrez-vous d'un handicap physique : Oui Non
Si oui lequel :
Avez-vous de la peine à vous déplacer ? Oui Non
Avez-vous des contraintes alimentaires ? Si oui, lesquelles :
(N.B. : les régimes alimentaires spécifiques sont susceptibles d'entraîner une facturation supplémentaire)
Si vous êtes sous traitement, veuillez à prendre vos ordonnances avec vous.

REGLEMENT

A l'inscription versement d'un acompte de : **180 €** (324 € en cas de chambre individuelle)
Solde de 420 € à régler pour le 10 août 2019 - Chèque à l'ordre de : **Pèlerinages diocésains de Cambrai**

Inscriptions souhaitées pour le 15 mars 2019 (sous réserve de disponibilité des places)
Vous serez considéré comme inscrit dès réception de ce bulletin accompagné du chèque d'acompte. **Les inscriptions sont prises en compte dans l'ordre de réception du courrier.**

Signature au verso

Les données vous concernant sont destinées à la Direction des Pèlerinages. Elles sont nécessaires au traitement et à la gestion de votre inscription. Elles pourront éventuellement être utilisées par nos services internes. Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès et de rectification, d'opposition et de suppression des données vous concernant (loi « informatique et liberté » du 06/01/1978).

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1-1 LIEU

Destination : Poitiers, puis Tours

Itinéraire : Raismes – Cambrai – Chartres – Poitiers – Ligugé – Tours – Cambrai et Raismes

Nombre de nuitées : 4

1-2 TRANSPORT

Autocar

Départ le 16 septembre 2019 de Raismes à 8h00, passage par Cambrai à 8h45,

Retour le 20 septembre 2019 à Cambrai à 19h00 puis à Raismes à 19h45.

1-3 HEBERGEMENT

Hôtel de l'Europe (3 étoiles) à Poitiers

1-4 REPAS

Déjeuner(s) et dîner(s) compris OUI : tous les repas sont compris du déjeuner du premier jour jusqu'au déjeuner du dernier jour (y compris).

1-5 **Visites, excursions**, enseignements, offrandes compris dans le prix

1-6 Nombre de participants estimé

Entre 20 et 30 personnes

1-7 **LANGUE** dans laquelle les services sont fournis : Français

1-8 ACCESSIBILITE ET DIVERS

Une bonne condition physique est nécessaire pour participer au pèlerinage.

Les régimes alimentaires sont à spécifier sur la feuille d'inscription.

Santé : Si vous prenez un traitement régulier, il est impératif de vous munir de votre ordonnance (ainsi que de votre carte vitale) afin d'assurer la pérennité des soins en cas d'hospitalisation. Si nous nous trouvons devant une rupture de soin (à défaut de signalement ou de possession d'ordonnance de votre part), nous ne pourrions être tenus pour responsables.

2-1 DENOMINATION

PELERINAGES DIOCESAINS DE CAMBRAI

174 rue Léopold Dusart – 59590 RAISMES

Tél : 03 27 38 12 62

Mail : pelerinages.cambrai@nordnet.fr

N°d'agrément : IM 059 110 115

2-2 AGENCE

Coordonnées : pas d'agence de voyage pour ce pèlerinage

3 PRIX

Prix par personne en chambre double : **600 euros** Supplément chambre individuelle : **144 €**

Ce prix ne comprend pas les boissons, les suppléments en cas de régimes particuliers, les dépenses à caractère personnel

4 MODALITES DE PAIEMENT

A l'inscription, versement d'un acompte de : **180 euros** ou **324 euros** en chambre individuelle

Solde de **420 euros** à régler pour le **10 août 2019**

Chèque à l'ordre des pèlerinages diocésains de Cambrai

5 NOMBRE MINIMAL DE PERSONNES REQUIS POUR REALISER LE VOYAGE

La direction des pèlerinages pourrait annuler le voyage si le nombre de pèlerins inscrits au 20 mars 2019 est inférieur à 18. Les sommes versées seraient dans ce cas intégralement remboursées sans indemnité complémentaire.

6 INFORMATIONS D'ORDRE GENERAL

CARTE D'IDENTITE VALIDE OU PASSEPORT OBLIGATOIRE

Une photocopie doit être jointe à la fiche d'inscription

7 ANNULATION DU FAIT DU VOYAGEUR

Toute annulation par un pèlerin doit être notifiée par lettre ou mail.

PELERINAGES EN FRANCE

Annulation pour convenance personnelle :

- En cas d'annulation entre 60 et 31 jours avant le départ, un montant de 10% du total du voyage sera retenu
- En cas d'annulation entre 30 jours et 10 jours avant le départ, un montant de 20% du total du voyage sera retenu.
- A moins de 10 jours avant le départ, l'intégralité du paiement sera conservée.

Annulation en cas de force majeure (motif médical, décès d'un proche) à moins de 31 jours du départ, un montant forfaitaire de 30 € sera retenu.

8 ASSURANCES

Une assurance est contractée pour décès, incapacité permanente, incapacité temporaire, traitement médical, soins et frais de prothèse, frais d'optique, frais de transport 1^{er} secours et frais de recherche de secours.

Une notice décrivant les garanties, les exclusions et les obligations de l'assuré est jointe.

Je, soussigné certifie avoir pris connaissance des conditions de vente et avoir reçu la notice d'information de la mutuelle Saint-Christophe.

**Fait à le
(Signature précédée de la mention « lu et approuvé »)**